



SFTE

Techniparc de la Bastidonne - Chemin de l'Aumône Vieille CS 30650
13681 AUBAGNE CEDEX

N° Indigo 0 820 807 808

Fax 04 91 36 65 21 - Email : laugil@laugil.com

301 053 023 RCS - TVA intracommunautaire FR55391903023 - APE 4673A

SAS Capital 73 937 77

REPRESENTANT Janning Quentin

REFERENCE : LVL

CLIENT

Nom : Cauvin

Prénom : David

Adresse : Route de bellegarde Quartier notre dame de liesse

Code postal : 04270 Ville : Mezel

Téléphone : 06 36 61 95 40 2 Portable

E-mail : bbmarcau@gmail.com

Quantité	Désignation	HT	Tva	TTC
1	Technolaugil 20	2727.27	10 %	3000
1	Pré-filtre avec cartouche double fonction	Inclus	0 %	Inclus
1	Bypass et Vanne volumétrique	Inclus	0 %	Inclus
1	Sac de sel 25 Kg	Inclus	0 %	Inclus
1	Livraison installation et mise en service	Inclus	0 %	Inclus

TOTAL 5.5% 0 10% 272.73 20% 0 2727.27 3000

Délai et modalités de livraison du bien : 4 semaines

Financement

Financement par la société SFTE

Montant financé : 3000

Financement global : Financement

Financement : Financement

Financement : Financement

Modalités de paiement

Acompte :

☒ Par chèque

☐ En espèces

(Après expiration du délai légal)

A la pose à la livraison soit : 3000

Reste à payer

Comptant

Politique de confidentialité

« Les données personnelles collectées par la société SFTE groupe laugil sont entre autres destinées à la gestion de vos données personnelles. Vos données personnelles sont nécessaires à la conclusion et à l'exécution du contrat de vente et seront principalement utilisées pour la bonne gestion des relations avec le client, le traitement des contacts, et la poursuite des activités de l'entreprise. Les informations personnelles ainsi collectées sont traitées conformément aux obligations légales qui nous incombent, par la société SFTE groupe laugil de ses obligations légales. Le traitement des données personnelles est strictement limité aux employés et préposés de l'entreprise habilités à les traiter en raison de leurs fonctions. Les informations recueillies ne pourront être communiquées à des tiers liés à l'entreprise, à l'exception de la transmission des données nécessaires à la gestion des données, sans qu'une autorisation des clients soit nécessaire. »

Les destinataires des données sont intégralement situés au sein de l'Union Européenne. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données, ou encore de limitation de traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Ces différents droits peuvent, sous réserve de la production d'un justificatif, être exercés en nous adressant un courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante : Société Française de Traitement des Eaux (SFTE) Techniparc de la Bastidonne - Chemin de l'Aumône Vieille - CS 30650 - 13681 Aubagne cedex.

Enfin nous vous informons de l'existence de la liste d'opposition au démarchage téléphonique BLOCTEL, sur laquelle vous pouvez vous inscrire (<https://www.bloctel.gouv.fr>).

Je reconnais avoir pris connaissance des informations précontractuelles et avoir bénéficié du délai que je souhaitais, nécessaire à leur compréhension. Je reconnais également avoir lu et accepté les termes du présent bon de commande, y compris les conditions générales de vente, qui se trouvent au recto et verso de ce document et avoir eu communication de manière claire et compréhensible de l'ensemble des informations visées à l'article L221-5 du code de la consommation.

Signature : Mezel

01 juillet 2025

Signature du client

Je soussigné(e) et/ou mon conjoint et/ou mon partenaire de fait, soussigné(e) ci-dessous, reconnais et reconnais que j'ai lu et compris le présent formulaire uniquement si vous souhaitez le retourner au contrat A l'attention de SFTE - Techniparc de la Bastidonnie - Chemin de l'Aumône Vieille 13008 Aubagne Cedex - Tél. 0 820 807 808 - Fax 04 91 35 65 21 - Email : laugli@laugli.com

Je soussigné(e) soussigné(e) Monsieur/Madame/Monsieur/Madame/Monsieur/Madame par la présente ma rétractation du contrat portant sur la Vente du bien

adresse

fait à

Signature du client

Chemin de l'Aumône Vieille 13008 Aubagne Cedex

Insérer la mention mobile

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE :

1 - CHAMP D'APPLICATION - OPPOSABILITÉ :

Les présentes conditions s'appliquent sans réserve de l'Acheteur (ci-après dénommé "Acheteur") à l'attention de SFTE - Techniparc de la Bastidonnie - Chemin de l'Aumône Vieille 13008 Aubagne Cedex - Tél. 0 820 807 808 - Fax 04 91 35 65 21 - Email : laugli@laugli.com

2 - EXECUTION DU CONTRAT :

Le vendeur s'engage à livrer le bien objet du présent contrat sans délai de motif dans un délai de 15 jours à compter de la date de la commande. Le vendeur s'engage à livrer le bien objet du présent contrat sans délai de motif dans un délai de 15 jours à compter de la date de la commande. Le vendeur s'engage à livrer le bien objet du présent contrat sans délai de motif dans un délai de 15 jours à compter de la date de la commande.

Le vendeur s'engage à livrer le bien objet du présent contrat sans délai de motif dans un délai de 15 jours à compter de la date de la commande. Le vendeur s'engage à livrer le bien objet du présent contrat sans délai de motif dans un délai de 15 jours à compter de la date de la commande.

Le vendeur s'engage à livrer le bien objet du présent contrat sans délai de motif dans un délai de 15 jours à compter de la date de la commande. Le vendeur s'engage à livrer le bien objet du présent contrat sans délai de motif dans un délai de 15 jours à compter de la date de la commande.

Le vendeur s'engage à livrer le bien objet du présent contrat sans délai de motif dans un délai de 15 jours à compter de la date de la commande. Le vendeur s'engage à livrer le bien objet du présent contrat sans délai de motif dans un délai de 15 jours à compter de la date de la commande.

3 - GARANTIES LÉGALES :

Le vendeur s'engage à livrer le bien objet du présent contrat sans délai de motif dans un délai de 15 jours à compter de la date de la commande. Le vendeur s'engage à livrer le bien objet du présent contrat sans délai de motif dans un délai de 15 jours à compter de la date de la commande.

4 - GARANTIE DES VICES CACHÉS :

Le vendeur s'engage à livrer le bien objet du présent contrat sans délai de motif dans un délai de 15 jours à compter de la date de la commande. Le vendeur s'engage à livrer le bien objet du présent contrat sans délai de motif dans un délai de 15 jours à compter de la date de la commande.

la chose et de se faire rendre une partie du prix. L'action résultant des vices cachés est intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

5 - GARANTIE DE CONFORMITÉ :

Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à la charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité. Les défauts du bien ne peuvent apparaître avant un délai de vingt-quatre mois à partir de la délivrance du bien. Les défauts du bien ne peuvent apparaître avant un délai de vingt-quatre mois à partir de la délivrance du bien.

6 - GARANTIE COMMERCIALE :

Le Vendeur offre une garantie de 10 ans exclusivement sur le bac, la bouteille, les résines ; pour toute réclamation, contactez le SAV au 0 820 807 808

7 - COORDONNÉES DE L'ASSURANCE DU VENDEUR :

GAN ASSURANCES - 40 Bd Michelet - 13008 MARSEILLE
N°A74300/1361363

8 - INFORMATION DONNÉE PAR LE FABRICANT SUR LA DURÉE PENDANT LAQUELLE LES PIÈCES DÉTACHÉES INDISPENSABLES À L'UTILISATION DU PRODUIT SONT DISPONIBLES : 10 ans

9 - LITIGES :

L'Acheteur est informé que tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable du litige qui l'oppose à un professionnel.

10 - INFORMATIONS PRECONTRACTUELLES - ACCEPTATION :

L'Acheteur reconnaît avoir eu communication préalable à la passation de la commande et d'une manière claire et compréhensible des présentes Conditions Générales de vente et de toutes les informations visées à l'article L 221-5 du Code de la Consommation, et notamment les caractéristiques essentielles du produit, le prix des produits et des frais annexes, le délai de livraison, les informations relatives au Vendeur à ses coordonnées, les informations relatives aux garanties légales et contractuelle et à leurs modalités de mise en œuvre, la possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige.

010725-264982



ATTESTATION SIMPLIFIÉE¹

① IDENTITÉ DU CLIENT OU DE SON REPRÉSENTANT :

Je soussigné(e)
Nom Cauvin Prénom David
Adresse Route de bellegarde Quartier notre dame de liesse Code postal 04270 Commune Mezel

② NATURE DES LOCAUX

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue de ces travaux

Maison

☐ autre (précisez la nature du local à usage d'habitation) _____

Les travaux sont réalisés dans

☐ un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation

☐ des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage

☐ des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de _____ millièmes de l'immeuble

☐ un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse _____ Commune _____ Code postal _____

dont je suis Propriétaire ☐ autre (précisez votre qualité) _____

③ NATURE DES TRAVAUX

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation, les travaux

☒ n'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)

☒ n'affectent pas plus de cinq des six éléments de second œuvre suivants

Cocher les cases correspondant aux éléments affectés : ☐ planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ huisseries extérieures ☐ cloisons intérieures ☒ installations sanitaires et de plomberie ☐ installations électriques

☐ système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB : tous autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

☐ n'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher de la construction existante supérieure à 10 %

☐ ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

☐ J'atteste que les travaux visent à améliorer la qualité énergétique du logement et portent sur la fourniture, la pose, l'installation ou l'entretien des matériaux, appareils et équipements dont la liste figure dans la notice (I de l'article 200 quater du code général des impôts - CGI) et respectent les caractéristiques techniques et les critères de performances minimales fixés par un arrêté du ministre du budget (article 18 bis de l'annexe IV au CGI)

☐ J'atteste que les travaux ont la nature de travaux induits indissociablement liés à des travaux d'amélioration de la qualité énergétique soumis au taux de TVA de 5,5 %

④ CONSERVATION DE L'ATTESTATION ET DES PIÈCES JUSTIFICATIVES

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande

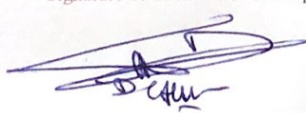
Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de la TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 20 % ou 10 %) et le montant de la TVA effectivement payé au taux de :

10 % pour les travaux d'amélioration, de transformation, d'aménagement et d'entretien portant sur des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans

5,5 % pour les travaux d'amélioration de la qualité énergétique des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ainsi que sur les travaux induits qui leur sont indissociablement liés

Fait à Mezel le 01 juillet 2025

Signature du client ou de son représentant

¹ Pour remplir cette attestation, cochez les cases correspondant à votre situation et complétez les rubriques en pointillés. Vous pouvez vous aider de la notice explicative
² Si différente de l'adresse indiquée dans le cadre ①

Nom Cauvin

Prénom

David

Adresse Route de bellegarde Quartier notre dame de liesse

Cod. Postal 04270 Ville Mezel

Téléphone 0636195402 Portable

E-mail bbmarcau@gmail.com

Matériel

Technolaugil 20

Installation Cave

Plomberie

Distance entre points d'installation moins de 2,5 m

Matériau d'installation

Matériau de la canalisation cuivre

Vidange

Matériau de la vidange cave

Distance en mètres moins de 5m pvc

Matériau de la canalisation

Installation d'un régulateur de pression si pression > 6 bars

Électricité

Prise de courant existe-t-elle ? oui

Matériau de la prise de courant cave

Distance en mètres moins de 2m

Données techniques

Pression d'eau ville 40

Pression d'alimentation

Matériau à percer ☒ OUI ☐ NON

Matériau du mur à percer

Matériau

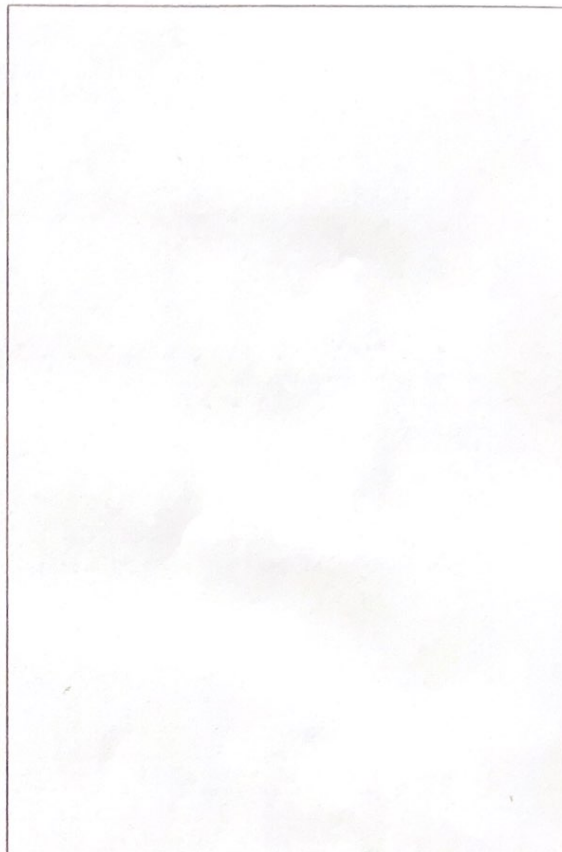
Date de l'installation

Commentaire de pose

Installer l'appareil à la place de l'ancien adoucisseur défectueux. tout est à proximité, et une dérivation a déjà été réalisée.

Itinéraire

Schéma d'implantation



Faire figurer l'emplacement prévu à l'aide des symboles suivants

Matériel : ○

Branchement eau : X

Vidange : ∩

Prise de courant : ☼

Boîte de dérivation : □

Dérivation de jardin : ⊥

Je certifie avoir donné les indications nécessaires à l'installation du matériel et je m'engage à ne pas faire changer l'appareil de place sans avis préalable.

Nom et Signature

David

Cauvin